

N'oubliez pas le 1^{er} Février ! C'est notre soirée "présentation des vœux", mais c'est aussi le 1^{er} rassemblement important de tous les acteurs du GEPE. Je compte sur vous et vous donne rendez-vous à 19 heures dans un lieu de magnificence et de séduction : Le restaurant du Lac à l'étang de La Bonde, où le Chef Philippe SUBLET aura le plaisir de nous accueillir. N'oubliez pas de vous inscrire avant demain soir.

Florent LETIQUE

ADHESION GEPE

Un grand merci à tous les adhérents qui ont déjà reconduit leur cotisation pour 2012, ainsi qu'aux nouveaux, à qui nous souhaitons la bienvenue au sein de notre groupement.

Pour ceux qui ont oublié, il nous est important financièrement que vous le fassiez dès maintenant car notre début d'année est lourd en charge financière ! **Merci à tous.**

A VOS AGENDAS

- ➡ **13 Février** 10 à 12 heures à la salle des fêtes rue Henri Silvy à Pertuis, mise en conformité « **Accessibilité aux handicaps** ». Un rendez-vous à ne pas manquer, avec le soutien de la direction Départementale des territoires 84, la mairie de Pertuis et la CCI du Vaucluse. Pour toute inscription : accessibilite-commerce@vaucluse.cci.fr sachant que la mise en conformité va devenir obligatoire prochainement et que personne ne pourra y échapper. Contact Colette MAGIONI : 04 90 14 87 32
- ➡ **26 Mai** **Pertuis Zone de défis 2012.** Dans le cadre de ce projet, le GEPE propose à ses adhérents, plusieurs combinaisons possibles pour concrétiser leur participation (stand gratuit avec présentation de produits, offre de lots sous différentes formes, organisation d'épreuve avec comme délimitation géographique, la rue de la pépinière d'entreprises ou son axe // (rue Louis Lumière). Contact gepe@gepe.fr pour tout renseignement.

ACTUALITES DIVERSES

- ➡ **Ayez le réflexe PAYPAL en 2012 !!!!** Pour des raisons qualitatives de gestion et organisationnelles, nous préconisons désormais l'utilisation de ce système pour vos paiements. A chaque inscription ou adhésion, vous recevez par retour un mail de "demande paiement Paypal GEPE"
- ➡ **TLPE :** Du nouveau et de l'amélioration dans le dispositif de la TLPE, avec la loi de finances rectificative pour 2011 qui reprend plusieurs propositions communes de l'ACFCI, du CdCF, du MEDEF et de l'AMF (non cumul de la TLPE, non application de la TLPE pour les supports publicitaires situés à l'intérieur d'un point de vente, exonération pour certains supports, etc) Toutes les infos sur le site <http://www.legifrance.gouv.fr> Mots clés : LFR2011, TLPE